

# Pour les réfugiés

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 546

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263386>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

puis repoussée lors d'une précédente rencontre à Bienne, cette suggestion fut encore écartée cette fois-ci, en raison de l'influence éducative que peut exercer le Groupement par ses communications et ses suggestions aux Sociétés qui le composent.

Quant aux sujets d'intérêt général qui furent traités ce jour-là, le plus important fut certainement celui qu'exposa le remarquable travail de M<sup>lle</sup> G. Gerhard (Bâle) sur la question juive en Suisse. Rappelant la douloureuse expérience de nos collègues allemands qui se repentirent amèrement d'avoir traité le national-socialisme à ses débuts comme un mouvement insignifiant, M<sup>lle</sup> Gerhard décela des traces chez nous d'un antisémitisme naissant, contre lequel nous ne saurions prendre assez de précautions: en faut-il d'autres preuves, en plus du traitement différent appliqué dans les trains venant d'Allemagne aux voyageurs Juifs ou Aryens, que cette éffarante réponse faite par les autorités d'un canton suisse-allemand à une femme médecin juive, d'après notre concitoyenne, s'établissant dans une commune: «Il n'y a pas de Juifs suisses?»...

Il y en a, qui sont de tout aussi bons citoyens que des catholiques ou des protestants, mais il n'y en a pas beaucoup. S'appuyant sur les chiffres publiés par le Bureau fédéral de statistique sur la base du dernier recensement de 1930, M<sup>lle</sup> Gerhard montra combien sont fausses les allégations de certaines presse et de certaine opinion publique contaminée par elle, sur la place occupée par les Juifs en Suisse: sur un ensemble de population de plus de 4 millions, on en compte seulement 17,000, soit le 0.4 %. Les entreprises commerciales en occupent le 6 %, les banques et les compagnies d'assurances, le 6 % également, le journalisme le 5 %, le barreau le 3 %, etc. Ils sont plus nombreux dans les entreprises de vêtements et de confection (21 %), le commerce de détail (13 %), etc. En ce qui concerne l'élément féminin qui nous intéresse tout particulièrement, sur 1000 femmes actives dans une entreprise ou une profession, 276 sont juives. Ne résulte-t-il pas de tout ceci, et avec une aveuglante clarté, que la plante vénéneuse de l'antisémitisme ne peut être chez nous qu'une plante d'importation? et ceux qui, comme nous, luttent de toutes leurs forces contre ce stupide et dangereux préjugé, ne trouveront-ils pas dans le travail de M<sup>lle</sup> Gerhard, dont le Groupement projette de publier des extraits, de précieux renseignements documentaires?

Un échange de vues intéressant, mais bref s'engagea encore en fin de séance sur la question de l'augmentation du nombre des conseillers fédéraux et de leur élection par le peuple: proposition sur laquelle nous avons été étonnée d'entendre quelques-unes de nos amies de Suisse allemande émettre des réserves.

## LA GENEVOISE

Compagnie d'Assurances sur la Vie  
Fondée à Genève en 1872

DIRECTION GÉNÉRALE : 2, Place de Hollande

Agents Généraux pour Genève :

MM. MÉGEVAND & CHUIT

59, Rue du Stand, Tél. 4.70.09

INSPECTRICE : M<sup>me</sup> J. VUILLIEN-ERNST

2, Rue des Vollandes, Tél. 5.00.48.

munauté avec tous ceux qui ont établi la sécurité économique de notre pays, qui défendent son indépendance et qui réclament la paix entre les peuples que nous vivrons nous, femmes suisses, la grande expérience de cette Exposition. Puisse-telle remplir sa grande tâche sans être troublée par aucune catastrophe mondiale et constituer ainsi le symbole de notre unité confédérale et de notre communauté...

### Pour la défense nationale: le Service auxiliaire automobile

De la Revue automobile suisse, cet intéressant et significatif article sous la signature de son rédacteur :

Lorsqu'à la fin d'octobre P.A. C. S., bientôt suivie par le T. C. S., lança, d'accord avec le Département militaire, son appel aux femmes et jeunes filles suisses sachant conduire, en vue d'un service volontaire, on se demandait avec curiosité — et non sans un certain scepticisme — quel accueil serait fait par nos concitoyennes à cette demande imprévue.

On sait combien la réponse fut concluante et réconfortante. En quelques jours plus de 500 conductrices avaient donné leur adhésion, et le nombre réuni peu après par le T. C. S. ne lui est guère inférieur. C'est donc sur un millier de conductrices que l'on peut désormais compter pour le service des transports.

Par contre, ces jours-ci également est parvenue, aux clubs cette fois, une demande plus précise encore du lieutenant-colonel Edouard Denzler (Zurich), médecin en chef de la Croix-Rouge, chargé d'organiser les colonnes sanitaires par ses propres moyens, il s'est adressé aux deux clubs

et, des doutes que n'autorisent nullement à notre avis les expériences canotales d'élection directe du gouvernement. La prochaine Assemblée du Groupement aura lieu en Suisse romande dans le courant d'octobre, et le sujet traité sera vraisemblablement celui des dangers que court notre démocratie, aussi bien du fait des mesures d'exception que de celui de la propagande étrangère camouflée. Nous comptons rencontrer à cette réunion bon nombre de nos lectrices.

E. G.

## Un hommage à Lady Aberdeen et à Mme Avril de Ste Croix

Une manifestation à la mémoire de ces deux femmes d'élite récemment décédées, organisée à Genève par le Conseil International des Femmes et quelques autres Associations internationales, avait attiré le 3 mai dernier un nombreux public recueilli et attentif dans la salle de paroisse de l'Eglise américaine.

Sous la présidence de M<sup>lle</sup> le Dr. Girard, représentante à Genève du C. I. F., qui dirigea toute la cérémonie avec dignité et savoir-faire, on entendit successivement M<sup>lle</sup> L. van Eeghen, l'une vice-présidentes du C. I. F., qui sut en quelques minutes et dans un anglais impeccable faire revivre avec toutes ses caractéristiques la belle figure de Lady Aberdeen; M. Ekstrand, directeur de la Section Sociale de la S. d. N. et M<sup>me</sup> Thibert, membre de Section du B. I. T. qui dirent avec émotion l'intérêt direct et le concours pratique que, soit Lady Aberdeen en sa qualité de présidente du Conseil International des Femmes; soit M<sup>me</sup> Avril de Ste-Croix, comme membre de plusieurs comités d'experts, portèrent à l'activité des institutions de Genève. Puis M<sup>me</sup> Arthur Robert, comme présidente internationale des Lyceum-Clubs rappela la part prise par Lady Aberdeen au développement de cette Société, alors que Miss Dingman, présidente du Comité des Organisations féminines pour la paix et le désarmement, vint dire combien l'une des causes les plus chères au cœur de Lady Aberdeen avait toujours été celle de la paix, et que M<sup>me</sup> Fatio-Naville, montra l'activité magnifique et sans peur de M<sup>me</sup> Avril dans la lutte contre l'immoralité publique.

Pour terminer cette émouvante manifestation, qui permit à chacun de mesurer la perte que font les causes justes et bonnes par le départ de ces deux grandes figures féminines, M<sup>lle</sup> Gourde, secrétaire générale de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, donna encore lecture de quelques fragments du pasteur Charles Wagner, dont la philosophie religieuse inspira si profondément M<sup>me</sup> Avril, et Mrs. Fox (Alliance universelle des Unions Chrétiennes de Jeunes filles) fit entendre la belle liturgie écossaise lue aux obsèques de Lady Aberdeen. Et grâce aux artistes hors pair membres du Lyceum-Club que sont M<sup>lle</sup> Mayer, soprano, et de Siebenthal, violoniste, admirablement accompagnés par M<sup>me</sup> Malan et M<sup>lle</sup> Racine, une atmosphère émue et recueillie à la fois fut créée par Haendel et Bach, atmosphère qui était bien celle qu'il fallait à cette grave cérémonie.

Si notre journal vous plaît, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

pour qu'ils lui fournissent le personnel féminin nécessaire parmi celles dont il possède la liste.

Il s'agit de créer 9 colonnes motorisées sanitaires de la Croix-Rouge — une par brigade de frontière. Chaque colonne est de 10 véhicules, dont chacun exige deux conductrices pouvant se relayer au volant. Cela fait donc 90 véhicules et 180 conductrices. A cet appel particulier 110 femmes rien qu'à P.A. C. S. ont déjà répondu affirmativement (ceci date du milieu d'avril: *Réd.*). Mais l'on peut être assuré que le nombre nécessaire sera rapidement atteint, voire dépassé, si bien que l'on espère pouvoir faire un tri en vue de recrutement territorial, c'est-à-dire choisir de préférence les conductrices domiciliées dans les régions frontalières entre le lac de Constance, Bâle et Genève.

Ce qui est aussi encourageant que le nombre des inscrites, c'est l'élan et l'enthousiasme que respirent leurs réponses. Nous en avons eu sous les yeux et nous ne pouvons résister au plaisir d'en citer quelques-unes, regrettant que la place limitée dont nous disposons nous empêche de citer au delà. Voici donc:

Menton (Alpes maritimes).

J'ai fait autrefois 4 années de dispensaire, ai eu le diplôme d'ambulancière samaritaine (infirmerie major) et j'ai obtenu, après la guerre, une distinction de l'Hôpital Cantonal de Genève pour le service des grands blessés et les soins donnés durant l'épidémie de grippe.

Après ces années, ma vie se partageait entre Paris, Genève, la Côte d'Azur et les voyages, je n'ai plus soigné que les gens de mon entourage. Le français est ma langue maternelle, je connais l'allemand, et aussi le suisse-allemand.

H. P.

## Pour les réfugiés

Savez-vous ce que coûte l'émigration pour une personne :

au Vénézuëla (3 <sup>me</sup> cl.): passage . Fr. s. 595.—	caution . » 840.—	par personne: Total Fr. s. 1435.—
en Equateur (3 <sup>me</sup> cl.) passage . Fr. s. 462.—	caution . » 500.—	par personne: Total Fr. s. 962.—

En plus, il faut fournir aux émigrants la somme légalement nécessaire au débarquement (*landing money*) et parfois de quoi vivre en attendant la rétribution de leur travail. Et pourtant

l'émigration outre-mer est la seule solution pour les réfugiés qui ne peuvent rester en Suisse.

C'est pourquoi le Comité de placement pour les Intellectuels réfugiés (Genève) qui prépare actuellement l'émigration de 14 familles, soit approximativement de 50 à 60 personnes à plus de mille francs l'une! organise pour le mardi 23 mai à la Salle Centrale, une conférence de M<sup>lle</sup> Jeanne Hersch, que nous recommandons très chaleureusement à nos lecteurs. Licenciée ès-lettres de l'Université de Genève et professeur à l'Ecole Internationale, M<sup>lle</sup> Hersch a à ce titre accompagné au Siam le petit roi retournant dans son pays, et a passé là-haut trois mois. Cette conférence sera le récit de son séjour et de ses observations, illustré de nombreuses photographies en noir et en couleur. (Billets à 1.-; 2.- et 3 francs, chez le concierge de la Salle Centrale et celui du Palais Wilson).

## Les femmes suisses au travers des Expositions Nationales

(suite de la 1<sup>re</sup> page)

Il faut reconnaître qu'au début, notre intervention n'a pas été désirée, tant s'en faut. Les projets de l'Exposition étaient si inouïs et grandioses que notre présence semblait d'une utilité très contestable, en dépit des progrès dans l'organisation et l'administration dont nous avions certainement fait preuve depuis les précédentes Expositions. Peu à peu pourtant, les femmes elles-mêmes s'élevèrent contre cette mauvaise grâce et le Comité zurichois montra bientôt un esprit de compréhension et de collaboration. C'est ainsi que les femmes furent tout de même dotées d'un pavillon entier, qui est certainement l'expression d'une volonté ferme de travailler en commun et d'affirmer l'existence de la femme suisse.

Il est incontestable aussi que notre activité ne s'est pas confinée à ce pavillon. Plus encore qu'au début, elle apparaît dispersée dans diverses sections: jardinières d'enfants, institutrices, fermières, groupements de jeunes filles, Amies de la jeune fille, ménagères, association pour le travail ménager, ouvrières, etc. rentrent dans des catégories spécialisées. Dans le «Modetheater», un effort est fait pour réhabiliter la profession de mannequin. Des maîtresses de maison cuisinent des spécialités. Les femmes journalistes sont représentées par 30 journaux féminins dans la salle de la presse. Des femmes artistes ont décoré plusieurs bâtiments; longue est la liste de toutes celles qui ont contribué à l'embellissement du Pavillon de la Femme.

En un mot, nous pouvons affirmer que la situation de la femme dans l'Exposition de 1939 est tout autre que précédemment. Quoique sa participation à la prospérité du pays ne se manifeste pas extérieurement — qu'elle ne fasse partie d'aucun comité organisateur, par exemple — cette coopération est tout de même sensible, visible et partie indispensable du tout.

Quand aura lieu l'Exposition — de l'an 19... 2000, peut-être — à laquelle la femme suisse participera à titre de citoyenne? En attendant, nous souhaitons aux organisateurs de l'Exposition de 1939 et à nos sœurs de Zu-

rich, un été riche et bien rempli, dont nous nous réjouissons de tout cœur.

(Adaptation française par M. G. C.)

\* \* \*

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que nous publierons dès notre prochain numéro une série d'articles sur la participation féminine à l'Exposition nationale qu'a bien voulu nous promettre M<sup>me</sup> Elisabeth Thommen (Zurich) la journaliste bien connue dans tous les milieux féministes suisses. (*Réd.*)

\* \* \*

Notre journal a déjà annoncé la publication à l'occasion de l'Exposition d'une brochure *Femme suisse (Du Schweizerfrau)*, dont la rédaction a été confiée justement à M<sup>me</sup> E. Thommen. Sous une couverture illustrée en quatre couleurs, due à la décoratrice du Pavillon de la Femme, M<sup>lle</sup> B. Tappolet, cette brochure d'environ une centaine de pages apportera, avec des articles sur l'activité des femmes et des Associations féminines suisses dans différents domaines, une description illustrée du Pavillon de la femme et d'utiles renseignements d'ordre divers. Les articles sont écrits en allemand, en français, en italien et en romanche. Prix à la librairie de l'Exposition: 1 fr. 20; à l'Office suisse des professions féminines, Zollikerstrasse, 9, Zurich: 1 fr. 00 et pour une commande d'au moins 25 ex. La brochure sortira de presse à la fin de mai.



## Les Expositions

### A Neuchâtel: Exposition Isabel Huguenin

Dans leur petit local, face à l'Hôtel de Longueville, les Compagnons des Arts ont cédé la place délicatement, pour le mois de mai, à leur jeune et unique «compagne», M<sup>lle</sup> Isabel Huguenin. Le prénom ainsi orthographié le laisserait deviner: la jeune artiste a vu le jour en Portugal; toute son enfance elle n'a connu que la splendide lumière de ce pays; fille d'un peintre amateur, elle a appris à voir.

Puis elle a étudié; elle a trouvé des maîtres en Italie et bientôt s'est lancée. Non sans quelque

Gämliigen (Berne), 10 avril 1939.

Me référant à votre lettre du 6 avril, c'est de grand cœur que je préterai mon aide volontaire comme automobiliste militaire.

Durant la guerre mondiale, j'ai travaillé à Vienne comme infirmière sanitaire et l'on a bien voulu en retour me conférer la grande médaille d'argent de la Croix-Rouge pour services qualifiés.

Je serais heureuse de pouvoir m'occuper, à Berne ou dans ses environs, comme conductrice et éventuellement aussi comme infirmière. Je possède le permis de conduire suisse depuis 1924.

J. D.

Bâle, 7 avril 1939.

Je me suis inscrite comme conductrice militaire dès votre premier appel et, en réponse à votre circulaire du 6 courant, je me mets à votre disposition pour le service sanitaire de frontière.

Je conduis depuis 1920, je suis entièrement indépendante, ai de l'expérience et quelque aptitude à l'organisation. Lors de la guerre mondiale j'ai été comme sœur et plus tard comme directrice circule très souvent avec les trains de la Croix-Rouge dans les pays belligérants. Plus tard, j'ai travaillé pendant 5 années au Friedmatt comme assistante technique. En dernier lieu je me suis rendue, pendant la guerre espagnole, 5 fois dans le territoire nationaliste et j'ai pu étudier toutes les installations sanitaires. Je puis vous rendre les mêmes services, tant comme conductrice que comme directrice d'hôpital. L'essentiel pour moi est de mettre mes services à disposition là où l'on peut en avoir besoin.

E. F.

Château Lieberg près Teufental (Arg.).

11 avril.

Je vous accuse réception de votre lettre du 6 avril. Malheureusement, avec mes 58 ans, je ne me sens plus à même de joindre le service auxiliaire organisé par vous, ce que je regrette amèrement.

Par contre, je puis me mettre sans réserve à

vos dispositions pour d'autres tâches relatives à la défense nationale, par exemple l'évacuation de la population civile.

R. H.

### Contrastes...

...Et en contraste avec ces lettres résolues de femmes énergiques, d'autres femmes acceptent de se rendre ridicules au dernier chef par leur obéissance aveugle aux décrets absurdes d'une mode éfarfante! Il n'est pour s'en rendre compte que d'ouvrir les yeux et les oreilles dans un salon de modiste en ces jours de printemps... et l'on trouve bien indulgente la douce raillerie de M. Robert de Traz, dans le Journal de Genève:

Il arrive que nos douces compagnes se montrent, dans l'ordinaire de la vie, insouciantes, inexactes ou futiles; mais, dès qu'il s'agit de la mode, on leur voit l'esprit de discipline d'un soldat prussien, la passivité d'un moine, le sérieux d'un chartiste. Celui qui décide en haut lieu de leur tenue est certain d'être immédiatement obéi.

Il y a quelques mois elles se sont couvert la tête de casquettes de jockey ou de coupes de feutre qui rappelaient les ouvrages blindés. Aujourd'hui elles juchent sur leur crâne, inclinés sur le sourcil, de minuscules chapeaux de paille qu'on croirait empruntés à leur poupe, ou même des hauts de forme en réduction, tout pareils à ceux que portent les clowns dans les cirques. Il est difficile de ne pas sourire, surtout quand cette coiffure parodique surmonte une bonne grosse dame, inconsciente de son irrésistible drôlerie.

Mais ainsi les femmes rendent à la communauté un service dont les pouvoirs publics devraient les remercier. Elles contribuent à maintenir le moral de la nation. Quand on les voit, en dépit des difficultés économiques et des risques de guerre, braver l'ironie, prodiguer avec méthode et résolution les grâces de la mode nouvelle, on se rassure. La vie est plus forte que les hommes.